

ÉNERGIE, CLIMAT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'énergie et du climat

Arrêté du 18 mai 2015 portant nomination au conseil à l'électrification rurale mentionné au 9^e alinéa du I de l'article L.2224-31 du code général des collectivités territoriales

NOR : DEVR1511872A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 18 mai 2015, M. Roland Motard, président de l'Association nationale des régions de services publics et des organismes constitués par les collectivités locales, est nommé, pour une durée de trois ans, membre du conseil à l'électrification rurale à titre de représentant des entreprises locales de distribution, en remplacement de M. Jacques Brossard.